Université Ferhat ABBAS - Sétif 1

Faculté de médecine

Département de médecine

santé au travail et environnement

6ème année médecine

# Place de l'anamnèse dans le diagnostic des pathologies professionnelles

Dr Haddad.H Maître assistante en MT

#### **Objectifs du cours**

- Renseigner les antécédents professionnels (parcours professionnel, curriculum Laboris)
- Identifier les expositions professionnelles

### I. La santé au travail(1)

La médecine du travail dont la double mission est préventive essentiellement et curative accessoirement a pour but:

De promouvoir et maintenir le plus haut degrés de bien être physique et mentale des travailleurs dans toutes les professions et en vue d'élever le niveau des capacités de travail et de création.

### I. La santé au travail(2)

De prévenir et protéger les travailleurs des risques pouvant engendrés des accidents ou des maladies professionnelles et de tout dommage causé à leurs santé.

D'identifier et de surveiller en vue de réduire ou d'eliminer tout les facteurs qui sur les lieux de travail, peuvent affecter la santé des travailleurs.

### I. La santé au travail(3)

- De placer et maintenir les travailleurs dans un emploi convenant à leurs aptitudes physiologiques et psychologiques et, en régle générale, adapter le travail à l'homme et chaque homme à sa tache;
- De réduire les cas d'invalidité et assurer une prolongation de la vie active des travailleurs;
- D'évaluer le niveau de santé des travailleurs au milieu de travail

#### II. La visite médicale

➤ La visite médicale des salariés au travail est une étape importante et obligatoire dans certains cas.

C'est **l'employeur** qui doit l'organiser pour tous ses salariés. En effet, il est responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés au travail.

#### II.1 Les visites médicales obligatoires

- La visite médicale d'embauche
- La visite médicale périodique
- La visite médicale spontanée
- La visite médicale de reprise

#### **II.2** Les risques professionnels

- > biologiques: produits infectieux ou allergisants...
- > Chimiques: explosions, produits cancérigènes, produits irritants...
- ➤ **Physiques:** intempéries, vibrations, niveau sonore, qualité de l'aire, incendies...
- > Ergonomiques: mouvements répétitifs...
- > Psychosociaux: stress, violence verbale...
- ▶ liés à la sécurité: , défaillance ou panne de l'équipement, protection inadéquate des machines,

#### III. L'anamnèse en médecine de travail (1)

Un entretien médico-professionnel est impératif sur:

- Antécédents professionnels, personnels, médicaux, chirurgicaux, familiaux et habitudes toxiques du salarié.
- Son statut vaccinal
- Son poste de travail actuel et ses expositions professionnelles
- Son Parcours professionnel (curriculum laboris).
- Quels étaient les produits manipules?

#### III. L'anamnèse en médecine de travail (2)

- Les risques auxquels le travailleur a été exposé (secteurs d'activité antérieurs et/ou des professions antérieures)
- Les risques auxquels le travailleur est actuellement exposé (l'intitulé du poste
  - \* Description des activités ou tâches effectuées permettant d'identifier les risques
  - \* Description de la nature des risques identifiés (périodes et l'importance de l'exposition aux risques identifiés).



## IV. Pathologies liées aux expositions professionnelles (1)

- ☐ Dérmites eczématiformes causées par les ciments (tab n°8)
- Lésions eczématiformes engendrées par les pénicillines et leurs sels et les cephalosporines(tab n°40)
- ☐ Dermo-épidermite irritative engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (tab n°84) (emploi du vernis, peinture)





## IV. Pathologies liées aux expositions professionnelles (2)

- ☐ Pneumopathies professionnelles type alvéolite provoquées par l'inhalation de poussières aviaires (tab n°80)
- ☐ Brucellose chronique (travaux exposant au contact avec des caprins, ovins, bovins)(tab n°24)
- ☐ Pneumoconioses consécutives à l'inhalation de poussiéres minérales renfermant de la silice libre
- ☐ Autre...

#### V. Conclusion

➤ Un entretien médico-professionnel est impératif lors de La visite médicale des travailleurs afin de placer et maintenir ces derniers dans un emploi convenant à leurs aptitudes.

➤ Le rôle du médecin est de prévenir et dépister les pathologies liées au travail.